



Que les marchandises aient été expédiées et reçues ne signifie pas pour autant que l'action est terminée. Les bénéficiaires doivent envoyer un rapport environ six mois après avoir reçu les marchandises. De plus, bénéficiaires et donateurs doivent prendre le temps d'évaluer la procédure suivie. Un suivi permet de garantir le succès de futurs projets de dons en nature et de forger des liens à long terme avec vos partenaires. Veuillez envoyer une copie de vos rapports au [coordinateur Action internationale](#).

Les points suivants doivent être couverts dans votre rapport :

PROCÉDURE

Quels ont été les aspects réussis de votre collaboration avec votre partenaire ?

Quels ont été les problèmes rencontrés durant la planification ou la mise en œuvre ?

Comment peuvent-ils être évités à l'avenir ?

Le responsable de l'action a-t-il mis la procédure suivie par écrit pour qu'elle puisse servir de référence à l'avenir ?

Vos dépenses réelles correspondent-elles à votre budget prévisionnel ?

Avez-vous des idées pour de futures actions à monter avec votre partenaire ?

DON

Les articles donnés ont-ils été livrés dans les délais et en bon état ?

Qu'avait-il été prévu pour recevoir ce don ? (Exemple : La bibliothèque avait-elle prévue de libérer des étagères pour les livres donnés ?)

Quel usage font les bénéficiaires de ces articles ? (Exemple : Existe-t-il un système de prêt pour les livres donnés ?)

Avez-vous observé initialement des difficultés pour que les bénéficiaires fassent un usage des articles donnés ?

Quel est le degré de fonctionnement des articles ? Un entretien (ou des réparations) a-t-il été nécessaire ? Si oui, comment cela a-t-il été accompli ?

Les articles remplissent-ils leur fonction ? Si non, que peut faire le donateur pour améliorer la situation ?

Avec quelle fréquence les articles donnés sont-ils utilisés ? Certains s'usent-ils plus vite que d'autres ? Si oui, lesquels ?

Quels sont certains des points positifs à long terme de ce don ?